

Classification : quand l'Ucanss se lance dans la prestidigitation...

Lors de la réunion du 28 Janvier 2020 sur la future classification, l'Ucanss nous propose sa première représentation de magie avec les composantes essentielles :



- La **fumée d'une illusion** avec la transposition des niveaux en chiffres à des niveaux en lettres,
- **L'apparition mystère** avec de nouvelles mesures bénéfiques (prime),
- **La carte envoûtante** avec une revalorisation des pas de compétences,
- **La baguette magique** avec la suppression du plafond pour tous les niveaux.

Malheureusement pour l'Employeur, cette passe n'a pas permis aux organisations syndicales d'entrer en lévitation... Elles auraient d'ailleurs eu plus de chance au Bonneteau !

La CFTC a établi un tableau récapitulatif des propositions employeurs de niveaux et de coefficients de base depuis le début des négociations :

	RPN du 25/05	RPN du 09/07	RPN du 19/11	RPN du 28/01/2020	Ecart depuis le début
Niv A	212	212	212	214	2
Niv B	220	220	220	220	0
Niv C	229	229	229	230	1
Niv D	270	249	249	250	-20
Niv E	300	285	290	290	-10
Niv F	370	315	321	321	-49
Niv G	440	365	365	365	-75
Niv H	590	440	440	440	-150
Niv I		590	590	590	590

Des propositions indécentes qui reclassent à la baisse et qui interrogent sur la volonté illusionniste de rendre attractifs les métiers de la Sécurité Sociale : « Chronique d'une mort annoncée ? »

Pour mieux comprendre, **prenons un exemple concret et rationnel : les Inspecteurs.**

Ils restent positionnés au niveau F et subissent une baisse conséquente du coefficient d'entrée en fonction, passant des coef **370 envisagés dans un premier temps à 321**. En effet, les Inspecteurs auraient dû être positionnés au niveau G pour conserver une valorisation du métier avec un coefficient d'entrée proche des 370 initialement envisagés !

Ajoutons que l'UCANSS confirme la position indiquée en début de mois à savoir :

- ✓ Pas d'augmentation de la valeur du point
- ✓ Pas d'augmentation de l'ancienneté
- ✓ Pas de budget spécifique alloué
- ✓ Des primes en lieu et place d'augmentations pérennes.



Toujours aucun lapin blanc sorti du chapeau.... Ni miracle d'ailleurs !

La CFTC ne cautionnera pas les « tours de passe-passe » de l'Employeur !

La CFTC déplore la situation inacceptable des salariés, qui ne font que subir une constante et lente dégradation de leur pouvoir d'achat depuis de longues et nombreuses années.

La CFTC déplore le « diktat » des Pouvoirs Publics qui n'ont qu'un seul objectif : réduire les déficits publics sans prendre en compte les efforts réalisés par l'Institution et tous ses personnels.

La CFTC est préoccupée par la situation précaire de certains salariés, et constate qu'il y a une volonté nationale d'appauvrir l'emploi et les employés de la Sécurité Sociale.

La CFTC exige un projet de classification à la hauteur des efforts fournis par le personnel et de l'implication de chacun des salariés.

La CFTC considère qu'une revalorisation générale est possible soit par l'augmentation de la valeur de point, soit par l'augmentation de l'ancienneté.



Mais qui sait, peut-être qu'à force d'incantations, la magie finira par opérer : la balle est dans le camp des Pouvoirs Publics et des Caisses Nationales.

La CFTC est et restera mobilisée sur les sujets essentiels pour le quotidien de CHACUN des salariés de l'Institution.

Par son réseau et ses experts, la CFTC vous soutient, vous écoute, s'implique, pour défendre vos droits, négocier et dialoguer avec efficacité et ténacité.